

Trousse promotionnelle 2026-2027



Quelques données

1 ordre

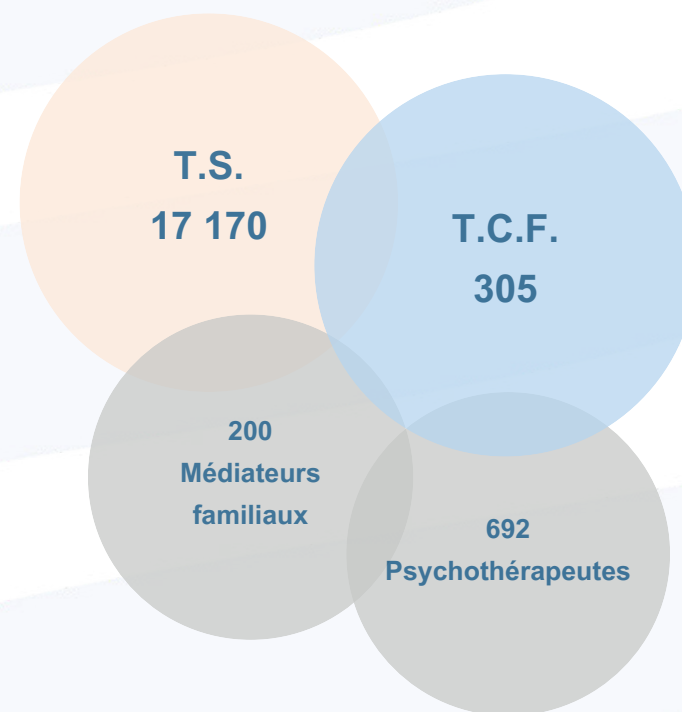
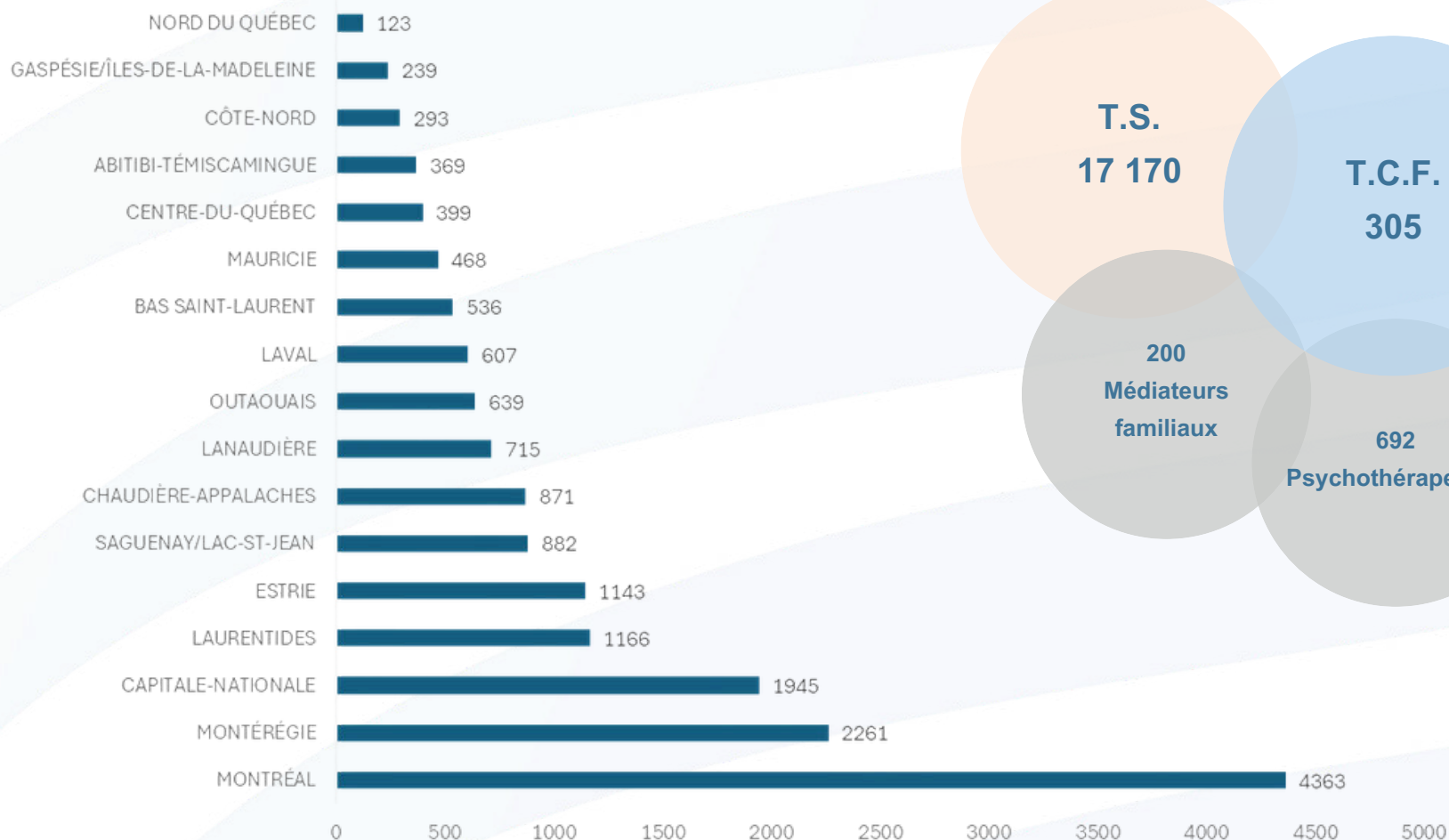
2 professions

1 organisme accréditeur en médiation familiale

Plusieurs membres détenteurs d'un permis de psychothérapeute

Portrait des membres acceptant de recevoir de la publicité des tiers (un peu plus de 12k membres)

Portrait du membrariat



*Ces statistiques correspondent à l'ensemble des membres de l'Ordre, dont la plupart est abonnée à son infolettre régulière. Environ 12k membres acceptent de recevoir des envois promotionnels de tiers. Données en date du 16 mars 2026

Supports promotionnels 2026-2027

Les biens, services et messages affichés par l'Ordre doivent s'adresser à ses membres et non aux clients de ces derniers. Ils doivent également s'inscrire dans les valeurs de l'Ordre ou ne pas aller à leur rencontre : rigueur professionnelle, justice sociale, respect, intégrité et collaboration.

Les organismes communautaires* bénéficient d'une réduction de 35 % sur les tarifs affichés dans cette grille. Ces tarifs sont en vigueur du 1^{er} avril 2026 au 31 mars 2027.

Annonce dans le bulletin de la formation continue	350 \$ / formation annoncée 250 \$ / formation, si plus d'une formation dans un même bulletin Transmis aux membres acceptant les envois de partenaires Pour les personnes et organisations offrant des formations uniquement
Envoi promotionnel ciblé** (par courriel)	2 500 \$ pour l'ensemble des membres acceptant de recevoir les envois de partenaires Possibilité de cibler certaines régions et profils au besoin. Minimum de 625 \$ + 0,50 \$ par membre supplémentaire à partir de 1000 membres (voir page 2).
Bannière dans l'infolettre régulière de l'Ordre**	640 \$ / infolettre (4 espaces disponibles par infolettre)
Offre d'emploi*** (Site web de l'Ordre)	430 \$ pour 30 jours

* Voir page 10 du présent document.

** Seuls les programmes de formation offerts par des institutions reconnues peuvent faire l'objet d'un envoi ciblé ou d'une bannière sans analyse préalable.

*** L'Ordre n'affiche plus d'offres d'emplois pour le compte d'agences de placement ou de postes d'agent-es de relations humaines.

Spécifications techniques

Pour garantir une publication à la date prévue, votre matériel graphique doit nous parvenir 10 jours ouvrables avant la date de publication. L'Ordre se réserve le droit de refuser tout contenu publicitaire qu'il juge contraire à ses principes et valeurs, et de refuser le matériel ne répondant pas aux spécifications techniques ci-dessous.

Pour toute question en lien avec votre projet promotionnel, veuillez nous écrire à communications@otstcfq.org.

Annonce dans le bulletin de la formation continue	Logo, titre, nom du formateur ou de la formatrice et dates de la formation. Veuillez remplir un formulaire pour chacune des activités que vous souhaitez promouvoir.
Envoi promotionnel ciblé (par courriel)	Fichier .png ou .gif de 600 pixels de largeur et de la hauteur de votre choix, d'un maximum de 300 Ko, ainsi qu'un texte d'au plus 1200 caractères. Pour les envois concernant la formation, seuls les programmes offerts par des établissements d'enseignement reconnus par l'Ordre et en lien avec ses professions pourront faire l'objet d'un envoi ciblé.
Bannière dans l'infolettre régulière de l'Ordre	Fichier .png ou .gif de 1000 pixels de largeur et 200 pixels de hauteur (bannière). Votre image aura un poids d'au maximum 150 Ko.
Offre d'emploi (Site web de l'Ordre)	Logo (fichier .png ou .jpg) et offre d'emploi en format Word . Veuillez remplir un bon de commande pour chacune des offres d'emploi à afficher.

Annonce dans le bulletin de la formation continue

Le bulletin de la formation continue est transmis mensuellement aux membres acceptant de recevoir les envois publicitaires des partenaires et ce, de septembre à juin. Avant publication, toute activité de formation continue doit faire l'objet d'une analyse préalable par l'Ordre. Les formations publiées dans ce bulletin se veulent complémentaires aux formations offertes par l'Ordre et visent à élargir l'offre de formation destinée à ses membres. Seuls le logo de l'organisation ou une photographie de la personne qui dispense la formation peuvent accompagner la description de la formation. Elle doivent également s'inscrire dans les valeurs de l'Ordre ou ne pas aller à leur encontre : rigueur professionnelle, justice sociale, respect, intégrité et collaboration.

Les organismes communautaires* bénéficient d'une réduction de 35 % sur le tarif régulier. Ces tarifs sont en vigueur du 1^{er} avril 2026 au 31 mars 2027.

350 \$/formation (250 \$/formation si vous avez plus d'une formation à promouvoir dans un même bulletin)

- Logo ou photo en format .png, .gif ou .jpg d'un poids maximum de 150 Ko
- Un [formulaire d'analyse](#) pour chacune des activités que vous souhaitez promouvoir doit être rempli

[Voir l'exemple complet](#)

BULLETIN

Formation continue

Avril 2026

Formations organisées par l'Ordre

FORMATION DE L'ORDRE	Titre
	Animée par :
	Format :
	Prochaine session :

Superatis Tauri montis verticibus qui ad solis ortum sublimius attolluntur, Cilicia spatiosior porrigitur late distentis dives bonis omnibus terra, eiusque lateri dextro adnexa Isauria, pari sorte uberi palmitis viget et frugibus minutis, quam mediam navigabile flumen Calycadnus interscindit.

Informations et inscription

FORMATION DE L'ORDRE	Titre
	Animée par :
	Format :
	Prochaine session :

Superatis Tauri montis verticibus qui ad solis ortum sublimius attolluntur, Cilicia spatiosior porrigitur late distentis dives bonis omnibus terra, eiusque lateri dextro adnexa Isauria, pari sorte uberi palmitis viget et frugibus minutis, quam mediam navigabile flumen Calycadnus interscindit.

Informations et inscription

Formations organisées par des prestataires externes*

L'Ordre n'est pas responsable ni garant de l'organisation des formations présentées dans cette section. Pour toute information, nous vous invitons à contacter l'annonceur.

VOTRE LOGO

VOTRE LOGO

VOTRE LOGO

VOTRE LOGO

* Voir page 10 du présent document.

Envoi promotionnel ciblé (courriel)

Les biens, services et messages affichés par l'Ordre doivent s'adresser à ses membres et non aux clients de ces derniers. Ils doivent également s'inscrire dans les valeurs de l'Ordre ou ne pas aller à leur rencontre : rigueur professionnelle, justice sociale, respect, intégrité et collaboration. S'il s'agit de formations, l'Ordre privilégie la promotion d'activités offertes par les membres d'un ordre professionnel, en cohérence avec les pratiques généralement reconnues dans les domaines du travail social et de la thérapie conjugale et familiale. Seuls les programmes de formation offerts par des institutions reconnues peuvent faire l'objet d'un envoi ciblé sans analyse préalable.

Les organismes communautaires* bénéficient d'une réduction de 35 % sur le tarif régulier. Ces tarifs sont en vigueur du 1^{er} avril 2026 au 31 mars 2027.

2 500 \$ pour l'ensemble des membres acceptant de recevoir les envois de partenaires

625 \$ à 2 000 \$ selon la région administrative

Transmis aux membres acceptant les envois des partenaires

- Fichier .png ou .gif de 600 pixels de largeur et de la hauteur de votre choix, d'un poids d'au maximum 300 Ko
- Texte d'au plus 1 200 caractères
- Pour les envois concernant une activité de formation continue, un [formulaire](#) d'analyse

Envoi ciblé promotionnel



Quam ob rem ut ii qui superiores sunt submittere se debent in amicitia, sic quodam modo inferiores extollere. Sunt enim quidam qui molestas amicitias faciunt, cum ipsi se contemni putant; quod non fere contingit nisi iis qui etiam contemnendos se arbitrantur; qui hac opinione non modo verbis sed etiam opere levandi sunt.

Quam ob rem ut ii qui superiores sunt submittere se debent in amicitia, sic quodam modo inferiores extollere. Sunt enim quidam qui molestas amicitias faciunt, cum ipsi se contemni putant; quod non fere contingit nisi iis qui etiam contemnendos se arbitrantur; qui hac opinione non modo verbis sed etiam opere levandi sunt.

Quam ob rem ut ii qui superiores sunt submittere se debent in amicitia, sic quodam modo inferiores extollere. Sunt enim quidam qui molestas amicitias faciunt, cum ipsi se contemni putant; quod non fere contingit nisi iis qui etiam contemnendos se arbitrantur; qui hac opinione non modo verbis sed etiam opere levandi sunt.

Information et inscription

* Voir page 10 du présent document.

Bannière dans l'infolettre régulière de l'Ordre

Les biens, services et messages affichés par l'Ordre doivent s'adresser à ses membres et non aux clients de ces derniers. Ils doivent également s'inscrire dans les valeurs de l'Ordre ou ne pas aller à leur rencontre : rigueur professionnelle, justice sociale, respect, intégrité et collaboration. Seuls les programmes de formation offerts par des institutions reconnues peuvent faire l'objet d'une d'une bannière sans analyse préalable.

Les organismes communautaires* bénéficient d'une réduction de 35 % sur le tarif régulier. Ces tarifs sont en vigueur du 1^{er} avril 2026 au 31 mars 2027.

640 \$ / infolettre

4 espaces disponibles par infolettre

Une infolettre aux deux semaines de septembre à juin

- Fichier .png ou .gif de 1000 pixels de largeur et 200 pixels de hauteur
- Poids d'au maximum 150 Ko
- Pour une bannière concernant une activité de formation continue, un formulaire d'analyse doit être préalablement rempli**



* Voir page 10 du présent document.

** Les formations promues se veulent complémentaires aux formations offertes par l'Ordre et visent à élargir l'offre de formation destinée à ses membres.

Offre d'emploi sur le site web de l'Ordre

L'Ordre diffuse les offres d'emplois pour des postes requérant les compétences ou le titre de T.S. ou de T.C.F. L'Ordre n'affiche ni les postes au sein d'agences de placement, ni les postes d'agente ou d'agent de relations humaines.

Les organismes communautaires* bénéficient d'une réduction de 35 % sur le tarif régulier. Ces tarifs sont en vigueur du 1^{er} avril 2026 au 31 mars 2027.

430 \$

Inclure dans les prérequis de l'emploi « être membre de l'Ordre » ou « être membre de l'Ordre, un atout »

- Logo en format .png, .gif ou .jpg d'un poids maximum de 150 Ko
- Description du poste en texte brut
- Un bon de commande par offre d'emploi

The screenshot shows a job posting for the position of "Chargée ou chargé d'affaires professionnelles" within the "Direction des affaires professionnelles" of the "Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec". The page includes a header with navigation links, a breadcrumb trail, and a detailed description of the role. The salary is listed as 430 \$.

Mon espace Mots sociaux Médias Nous joindre [Vérifier le droit d'exercice](#) [Trouver un professionnel](#)

Public Membres Formation continue Exercer au Québec L'Ordre

L'Ordre > Communications > Offres d'emploi > Chargée ou chargé d'affaires professionnelles – Direction des affaires professionnelles

Chargée ou chargé d'affaires professionnelles – Direction des affaires professionnelles

OTSTCFQ
Montréal - Siège social de l'Ordre et télétravail (mode hybride)

Date de publication : 25/03/2022
Date limite : 8/04/2022

L'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec a le mandat de protéger le public, et à ce titre, l'Ordre encadre l'exercice et veille au développement professionnel de ses membres.

L'Ordre est à la recherche d'une travailleuse sociale ou d'un travailleur social qui pourra se joindre à l'équipe de la direction des affaires professionnelles afin de soutenir les activités de développement professionnel.

L'Ordre offre un milieu de travail dynamique, harmonieux, professionnel et stimulant.

CHARGÉE OU CHARGÉ D'AFFAIRES PROFESSIONNELLES
DIRECTION DES AFFAIRES PROFESSIONNELLES

Description sommaire du poste

La chargée ou le chargé d'affaires professionnelles soutient le développement professionnel des membres de l'Ordre dans le but d'assurer une pratique répondant aux normes de qualité les plus élevées au regard de la protection du public.

Principales responsabilités

- Répondre aux demandes d'information du public, des organisations et des membres concernant les pratiques professionnelles ;
- Donner des consultations aux membres et autres instances concernant la pratique professionnelle des travailleuses sociales et des travailleurs sociaux du Québec ;
- Effectuer des recherches et des analyses et contribuer à la rédaction des avis, des guides de référence et d'encadrement de la pratique, de mémoires et de normes de pratique et d'exercice ;
- Contribuer à la rédaction d'articles d'information sur la profession ou différentes questions sociales pour diffusion dans les médias et les réseaux d'information ;
- Représenter l'Ordre lors d'événements et de réunions de travail avec différents partenaires et positionner stratégiquement la profession et l'Ordre lors de ces échanges ;
- Soutenir les expertes et experts de contenu ;
- Effectuer toute autre tâche déléguée par la directrice des affaires professionnelles.

Sous la supervision de la directrice des affaires professionnelles

Compétences et qualités recherchées

- Excellente communication orale et écrite ;
- Capacité d'analyse ;
- Écoute ;
- Éthique professionnelle ;
- Gestion du stress ;
- Sens des responsabilités et de l'organisation ;
- Esprit d'équipe ;
- Curiosité intellectuelle ;
- Adhésion aux valeurs de l'Ordre : rigueur professionnelle, justice sociale, respect, intégrité, collaboration

* Voir page 10 du présent document.

Conformité des offres d'emploi

Il est important de bien départager les exigences relevant du système professionnel des exigences institutionnelles et RH. Toute personne membre de l'Ordre, inscrite au tableau de l'Ordre, est travailleuse sociale, travailleur social ou thérapeute conjugal(e) et familial(e) et cela, peu importe si elle a été admise grâce à un diplôme donnant directement accès aux professions de l'Ordre ou par voie d'équivalence. Si votre organisation souhaite embaucher une personne avec un profil précis (ex. : baccalauréat ou maîtrise), ces exigences doivent être distinctes de celles ayant trait au titre professionnel.

Attention! Si votre offre d'emploi contient la mention **Être membre de l'Ordre, un atout**, l'intitulé du poste ne peut pas être travailleuse sociale ou travailleur social / thérapeute conjugal(e) et familial(e).

Seules exigences professionnelles admises

- Être membre de l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec
- Figurer au registre des personnes bénéficiant de droits acquis afin d'exercer au Québec les activités réservées suivantes :
 - [spécifier les activités réservées visées par l'offre d'emploi]

Quelques exemples d'exigences institutionnelles et RH

- Détenir un diplôme universitaire en travail social ou en service social
- Détenir un diplôme universitaire de 2e cycle ou expérience équivalente
- Détenir un minimum de x années d'expérience dans le domaine des services sociaux et/ou communautaires
- Excellente connaissance des ressources x de la région y
- Capacité d'écrire et de parler en [langues]
- Maîtrise de l'anglais
- Détenir un permis de conduire valide
- Être adéquatement vacciné contre la COVID-19

Tarif réduit pour les organismes communautaires

Pour l'Ordre, une organisation reconnue et financée comme organisme en action communautaire (AC), en action communautaire autonome (ACA) ou comme organisme de défense collective des droits (DCD).

Ce taux préférentiel est accordé aux membres exerçant exclusivement dans un organisme communautaire membre de l'un des regroupements d'organismes communautaires autonomes au Québec :

- La Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles : <http://trpocb.org/latable/ocasssaca/>
- Le regroupement québécois de l'action communautaire autonome » : <https://rq-aca.org/>

Est reconnu et financé par l'un des programmes de soutien financier gouvernemental en action communautaire :

- Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) du MSSS;
- Programme de soutien financier aux activités d'éducation financière et de consultation budgétaire de l'Office de protection des consommateurs (OPC);
- Programme de soutien financier des carrefours jeunesse-emploi (PSCJE) du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS);
- Programme de soutien à l'action communautaire auprès des familles du ministère de la famille (MFA);
- Programme de financement des ressources en soins palliatifs du MSSS;
- Programme de financement des organismes communautaires de travail de rue en prévention de la criminalité du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI);
- Service de soutien à l'intégration offerts par les organismes communautaires partenaires du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI)